

Titre du forum : Etude cartographique de l'éclairage public de 21 communes du parc du Haut Jura PNR Haut Jura	
Mots-clés	Eclairage public, économie d'énergie, pollution lumineuse
3x20	<p>En quoi l'expérience que je présente se place sur la trajectoire des 3x20 ? (max. 60 mots)</p> <p>L'éclairage public représente 20 % de la consommation énergétique des communes en France et est la principale source de pollution lumineuse. Le travail du Parc naturel régional du Haut Jura, avec son partenaire le Sidec syndicat de l'énergie jurassienne, en collaboration avec les élus, vise à réduire cette consommation jusqu'à 80 % grâce à une approche intégrant le changement de matériel associé à une adaptation de son fonctionnement par rapport au besoin réel.</p>
Mon histoire	<p>Quoi : Étude cartographique de l'éclairage public de 21 communes du Parc du Haut Jura visant à réduire les consommations et la pollution lumineuse. Projet financé par le Ministère du développement durable.</p> <p>Qui : Le Parc Naturel régional du Haut Jura</p> <p>Avec qui : Le Sidec, syndicat de l'énergie jurassienne</p> <p>Contexte : Appel à projet du ministère visant à proposer des solutions innovantes pour réduire les consommations et la pollution lumineuse dans les communes rurales.</p> <p>Objectifs fixés : Réduire de 30% à 80 % les consommations d'énergie liées à l'éclairage public.</p> <p>Comment : Après un inventaire précis du parc d'éclairage public des communes visées par l'étude. Une aide méthodologique et financière est apportée pour le changement de leur matériel et une adaptation de leur éclairage aux besoins réels.</p>
Résultats dont je témoigne	<p>Résultats spécifiques étayés de chiffres concrets : Suivant la commune cela peut représenter une réduction de sa consommation énergétique totale allant de 5 à 16 % sur une période courte de 2 ans.</p> <p>Facteurs de succès et d'échec (max. 150 mots)</p> <p>Le suivi individuel des consommations des communes réalisé par le Parc depuis plus de 4 années permet d'avoir un contact rapproché avec les élus décideurs et de proposer des solutions adaptées à chaque cas dans le cadre d'une concertation locale. De plus le partenariat avec le Sidec, le syndicat de l'énergie local depuis 60 ans dont toutes les communes du département sont adhérentes, est un facteur clé de la réussite de ce projet.</p> <p>Le risque d'échec est surtout lié à notre capacité à aller contre les idées reçues sur les sujets de la sécurité avec ou sans éclairage public et de la qualité du service rendu par la commune à ses habitants. La bonne compréhension des enjeux par l'ensemble des acteurs du projet est aussi un facteur essentiel de réussite. Ce qui implique une action de concertation importante.</p>
Mes conseils pour reproduire l'action ailleurs	<p>Recommandations (max. 200 mots)</p> <p>Avant tout il s'agit pour une commune de se mettre en lien avec le syndicat d'énergie local ou à l'organisme gérant l'éclairage public afin de connaître</p>

	<p>leur politique en la matière. Si aucune réflexion n'est engagée une visite d'étude peut être envisagée afin de sensibiliser le syndicat à l'urgence de l'action. Si la problématique développement durable est bien prise en compte, alors il s'agit de vérifier si les actions engagées sont bien à la hauteur des enjeux du type facteur 4 en 2050 ou 3X20 en 2020. Dans tous les cas il est important pour la commune d'avoir à sa disposition une carte précise de son éclairage public, indiquant les armoires et les points lumineux rattachés, les puissances et l'état du matériel.</p> <p>Sur cette base technique solide un échange concret peu se faire entre les techniciens, les élus et la population dans une démarche participative visant au changement de matériel et au mode de fonctionnement de l'éclairage.</p>
<p>Web (pour aller plus loin)</p>	<p>Publications en ligne, sites Internet, documents à télécharger, etc.</p> <p>La réponse à l'appel à projet ainsi que le cahier des charges destiné à la consultations des entreprises sont disponible sur demande par mail à : g.gardette@parc-haut-jura.fr</p> <p>De plus nous travaillons à un guide de bonne conduite à destination des communes du territoire Parc pour l'éclairage public, Il n'y pas encore de date officielle de sortie.</p>
<p>Contacts</p>	<p>Présentation en « DUO complice » devant un poster.</p> <p>Interlocuteur principal : Guillaume Gardette, Chargé de mission du Parc naturel régional du Haut Jura Tél / E-mail : 03 84 34 12 23 / g.gardette@parc-haut-jura.fr</p> <p>Interlocuteur secondaire : Maxime Ballaud, service maintenance du Sidec Tél / E-mail : 03 84 47 04 12 - m.ballaud@sidec-jura.fr</p>